



## **REVISION ALLEGEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE CUXAC-CABARDES**

### **Concertation avec la population**

Dans le cadre de la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Cuxac-Cabardès portant sur le projet d'extension de la zone NeO existante afin d'intégrer un projet d'implantation de nouvelles éoliennes, il est procédé à la phase de concertation avec la population.

A cet effet, un registre d'observation est à disposition du public afin de recueillir ses observations sur le dossier, au secrétariat de mairie 5, place Antoine COURRIERE, du lundi au vendredi de 8h à 12h.

**Le Maire,  
Paul GRIFFE**